



CRUCIFÈRES

No 02 – 16 mai 2008

EN BREF :

- Mouche du chou : ponte et traitements débutés; dépistage et stratégie d'intervention présentés.
- Cécidomyie du chou-fleur : premières captures de la saison à Laval le 6 mai dernier, piégeage et stratégie d'intervention; carte à jour des MRC et territoires réglementés; avis émis par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.
- Piéride du chou : papillons en vol dans les champs.

MOUCHE DU CHOU : PONTE ET TRAITEMENTS DÉBUTÉS

Tout a été très vite pour la mouche du chou au cours de la dernière semaine. En effet, la température chaude des derniers jours a favorisé l'émergence des adultes de la mouche du chou dans les régions autour de Montréal. Déjà le 9 mai, on signalait la ponte dans les Basses-Laurentides et à Laval. La ponte est débutée dans les régions de la Montérégie, des Basses-Laurentides, à Laval et dans Lanaudière. En date du 13 mai, dans ces régions, des traitements étaient en cours dans plusieurs champs de crucifères, sauf pour la région de Lanaudière où la ponte n'était pas suffisamment abondante pour intervenir. Cependant, on peut s'attendre à ce que les premiers traitements soient également faits d'ici la fin de semaine dans la région de Lanaudière. Dans les régions environnant la ville de Québec, la ponte n'était pas commencée le 13 mai. Pour les autres régions, nous n'avons pas d'information.



Oeufs de la mouche du chou photographiés à l'aide d'un microscope binoculaire sous un fort grossissement
(À remarquer que les œufs de la mouche du chou ont une couleur blanche)

L'arrivée de cette première génération de la mouche du chou coïncide souvent avec la floraison de la barbarée vulgaire. Habituellement, les premiers adultes en vol apparaissent en même temps que le début de la floraison de cette plante indicatrice. Notez qu'en ce moment, la floraison de la barbarée vulgaire est débutée dans les régions autour de Montréal.



Plants de barbarée vulgaire en floraison

Dépistage

Dans toutes les régions du Québec où des plantations et des semis sont en place, vous devez procéder au dépistage dans les champs, à la recherche des œufs de la mouche du chou. Nous vous rappelons que le dépistage s'effectue sur et dans le sol, autour des plants de crucifères, à une profondeur allant jusqu'à 3 cm. Fouillez bien délicatement le sol autour des plants à la recherche des œufs. Le dépistage doit s'effectuer 2 fois par semaine afin de mieux cibler le moment d'intervention. Les larves éclosent 3 à 7 jours après la ponte.

Stratégie d'intervention

Les interventions de répression visent à réprimer les larves du ravageur. Il faut donc intervenir idéalement au moment de leur éclosion, donc au cours de la période de ponte. Les insecticides seront plus efficaces sur les jeunes larves naissantes.

Nous vous rappelons que les crucifères à racines tubéreuses doivent être protégées dès le départ, puisque ces cultures ont une très faible tolérance aux dommages causés par la mouche du chou. Une intervention insecticide est donc faite généralement au moment du semis ou très peu de temps après le semis selon la culture et l'insecticide utilisé. Certaines de ces crucifères à racines tubéreuses exigeront d'autres interventions insecticides en cours de saison. Dans le cas des semis ou des plantules des autres crucifères mis en champ, les traitements de répression seront effectués selon le type et le stade de la culture ainsi que l'intensité de la ponte.

Qu'en est-il du seuil d'intervention à utiliser? La plupart des conseillers horticoles utilisent un seuil d'intervention personnalisé. Ces experts sont vos meilleurs guides afin de déterminer la période propice aux traitements, puisqu'aucun seuil d'intervention officiel n'est utilisé au Québec.



Les insecticides, homologués pour lutter contre la mouche du chou, ont comme matière active soit le chlorpyrifos ou le diazinon. Plusieurs formulations commerciales à base de ces deux matières actives sont disponibles auprès de vos distributeurs habituels. Il s'agit d'utiliser un insecticide homologué dans les cultures de crucifères produites en respectant les consignes indiquées sur l'étiquette.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR : PREMIÈRES CAPTURES À LAVAL

Tout a été très vite également la semaine dernière pour la cécidomyie du chou-fleur! En effet, le 6 mai dernier, des adultes de la cécidomyie du chou-fleur ont été retrouvés dans des pièges à phéromones à Laval, soit dans deux champs de crucifères. Cela révèle d'un exploit puisque, depuis que cet insecte est dépisté au Québec, les premières captures avaient été constatées plus tard en mai ou en juin, soit le 19 mai en 2004, le 30 mai en 2005, le 25 mai en 2006 et le 4 juin en 2007. Les conditions climatiques exceptionnelles et particulièrement chaudes depuis le début du printemps ne sont sûrement pas étrangères à ces captures hâtives.

Piégeage

Il est donc important d'installer dès maintenant les pièges à cécidomyie du chou-fleur dans les champs de crucifères déjà en place où du dépistage est prévu. Nous recommandons de dépister les champs de crucifères dès que la culture est mise en place, et ce, à l'aide de ces pièges, puisqu'il s'agit du seul moyen dont nous disposons afin de déterminer la présence de ce ravageur au bon moment. En effet, il faut intervenir à l'aide d'insecticides très tôt lorsque la cécidomyie du chou-fleur est présente, puisque les larves de cet insecte endommagent les points de croissance en développement. Un bulletin d'information vous expliquant la méthode de dépistage à l'aide des pièges à phéromones spécifiques à la cécidomyie du chou-fleur est disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru06.pdf>.

Attention, le dépistage de la cécidomyie du chou-fleur à l'aide des pièges à phéromones demande un suivi très strict et il est essentiel que ce dépistage, effectué deux fois par semaine, soit encadré par une conseillère ou un conseiller horticole avisé.

Stratégie d'intervention

La cécidomyie du chou-fleur est un nouveau ravageur au Québec. Les données accumulées à ce jour nous indiquent que cet insecte n'est pas présent dans tous les champs de crucifères du Québec et que le taux d'infestation est fort variable d'un champ à l'autre. Sans l'utilisation champ par champ du type de pièges à phéromones spécifiques à la capture de la cécidomyie du chou-fleur, il est impossible de prédire dans quels champs sera présent l'insecte. Un projet afin de déterminer un seuil d'intervention, basé sur le nombre de captures d'adultes retrouvés dans les pièges à phéromones, est en cours afin de préciser la stratégie d'intervention.

Évaluez la situation pour déterminer quand et quoi traiter

Dans les zones reconnues infestées, les nouvelles plantations de crucifères installées au champ à partir de maintenant, et qui ne sont pas dépistées champ par champ à l'aide des pièges à phéromones, devront être protégées contre les dommages possibles occasionnés par la cécidomyie du chou-fleur.

Dans les champs suivis à l'aide des pièges à phéromones où les captures sont régulières et suffisamment nombreuses, il vaut mieux intervenir afin de protéger les jeunes plants dès le départ de leur croissance au champ.



Pour les champs où les captures dans les pièges sont sporadiques, vous devez évaluer la pertinence de procéder à des pulvérisations de répression avec votre conseiller ou conseillère horticole.

Attention! Lorsque les dégâts sont visibles sur les plants, il est trop tard pour intervenir, puisque les larves ont déjà fait subir des dommages irrémediables aux plants!

Insecticides homologués au champ

Deux insecticides sont homologués pour la lutte contre la cécidomyie du chou-fleur dans plusieurs cultures de crucifères. Il s'agit du MATADOR 120EC (lambda-cyhalothrine) et de ASSAIL 70 WP (acétamipride).

Vérifiez, sur les étiquettes respectives de ces insecticides, les cultures de crucifères où leur utilisation est permise.

Il est important de ne pas toujours utiliser le même insecticide lors des pulvérisations afin de prévenir le développement de la résistance du ravageur envers ces produits. Par exemple, faire 2 traitements à 7 jours d'intervalle avec ASSAIL 70 WP et alterner ensuite 7 jours plus tard avec le MATADOR 120EC. Le nombre de traitements reste toutefois à préciser. Les cultures de crucifères sont particulièrement vulnérables aux attaques des larves lorsque de jeunes tissus sont en formation.

Mise en garde

Toutes les indications retrouvées dans cet avertissement pour les traitements au champ sont basées sur les connaissances actuelles que nous avons de la cécidomyie du chou-fleur et ne garantissent en rien l'efficacité des traitements qui seront effectués! À l'exception des champs déjà reconnus infestés ou qui sont suivis à l'aide de pièges à phéromones, nous ne sommes pas en mesure de savoir dans quels champs il y aura de la cécidomyie du chou-fleur en 2008 dans les zones infestées. Les traitements préventifs doivent donc être considérés comme une approche temporaire qui pourra être améliorée par le dépistage à l'aide d'outils, comme les pièges à phéromones, ainsi que par la consolidation de nos connaissances sur ce nouveau ravageur.

Finalement, nous vous recommandons fortement de détruire toutes les mauvaises herbes de la famille des crucifères, puisqu'elles peuvent héberger et favoriser les populations de la cécidomyie du chou-fleur.

Carte à jour du Québec pour les MRC réglementées et avis de l'ACIA

À la fin de la saison de 2007, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a trouvé de la cécidomyie du chou-fleur dans 5 nouvelles MRC. Il s'agit des MRC d'Arthabaska, de Bécancour, de Beauharnois-Salaberry, de Drummond et de la Matawinie.

Une carte à jour sur les MRC et les territoires réglementés est disponible sur le site de l'ACIA :

<http://www.inspection.gc.ca/francais/sci/surv/2007maps/cnqzqc2007f.shtml>.

Rappelons que les légumes faisant partie de la famille des crucifères et destinés à la vente pour le marché frais ou pour la transformation peuvent être expédiés sur tous les marchés, locaux ou d'exportation, sans aucune restriction. La réglementation en vigueur touche les plantules, les plants à repiquer et les plants finis de crucifères (excluant les légumes frais destinés à la consommation immédiate). Un communiqué vous expliquant la situation et émis par l'ACIA est disponible à l'adresse Internet suivante : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/CRU/Cecidomyie_chou-fleur_avis_08.pdf.



PIÉRIDE DU CHOU

Les papillons de la piéride du chou ont commencé à visiter les champs de crucifères. On ne rapportait pas encore de ponte en début de semaine.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères

Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ

867, boulevard de l'Ange-Gardien – C.P. 3396, L'Assomption (Québec) J5W 4M9

Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812

Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 02 – crucifères – 16 mai 2008

